



Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Président de la Délégation aux Outre-mer

Président de la Commission du Développement économique,

Octroi de mer, Innovation et Recherche

Du Conseil Régional de la Guadeloupe

Paris, le 22 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**FRANCE Ô : OLIVIER SERVA REAFFIRME SON DESACCORD SUR LA
SUPPRESSION DE LA CHAÎNE**

Le jeudi 22 décembre 2018, **M. Olivier Serva, Député de la Guadeloupe et Président de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, a participé à la réunion sur l'installation du groupe de travail concernant la visibilité des outre-mer dans l'audiovisuel public.**

La mise en place de ce groupe de travail, à l'initiative conjointe du ministre des Outre-mer et du ministre de la culture, vise à élaborer une stratégie favorable au renforcement de la visibilité des outre-mer dans l'audiovisuel public dans le cadre de la réforme imminente de l'audiovisuel public.

Durant cette réunion de travail, **le Député Olivier SERVA a clairement dénoncé le manque d'écoute de la part de la chaîne publique France Télévisions** quant à ses choix en lien avec la réforme de l'audiovisuel public et plus précisément, l'annonce de la disparition de la chaîne France Ô du canal hertzien.

Le Député Olivier Serva a également rappelé que la suppression de France Ô n'est pas une solution qui rencontre l'agrément des parlementaires, ce qui avait d'ailleurs été souligné lors de l'adoption d'une motion réclamant le maintien de cette chaîne par les membres de la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale le 27 juin 2018.

Le Député Olivier Serva a indiqué que dans de telles conditions, les travaux menés par ce groupe ne sauraient se cantonner à envisager les effets d'une suppression définitive de la chaîne France Ô.

Ce sera cette position, exprimée dans la motion du 27 juin 2018 qui devra d'ailleurs guider la discussion parlementaire du projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel à l'Assemblée nationale, prévue en 2019.

Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr

- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, sandrine.serv@clb-an.fr